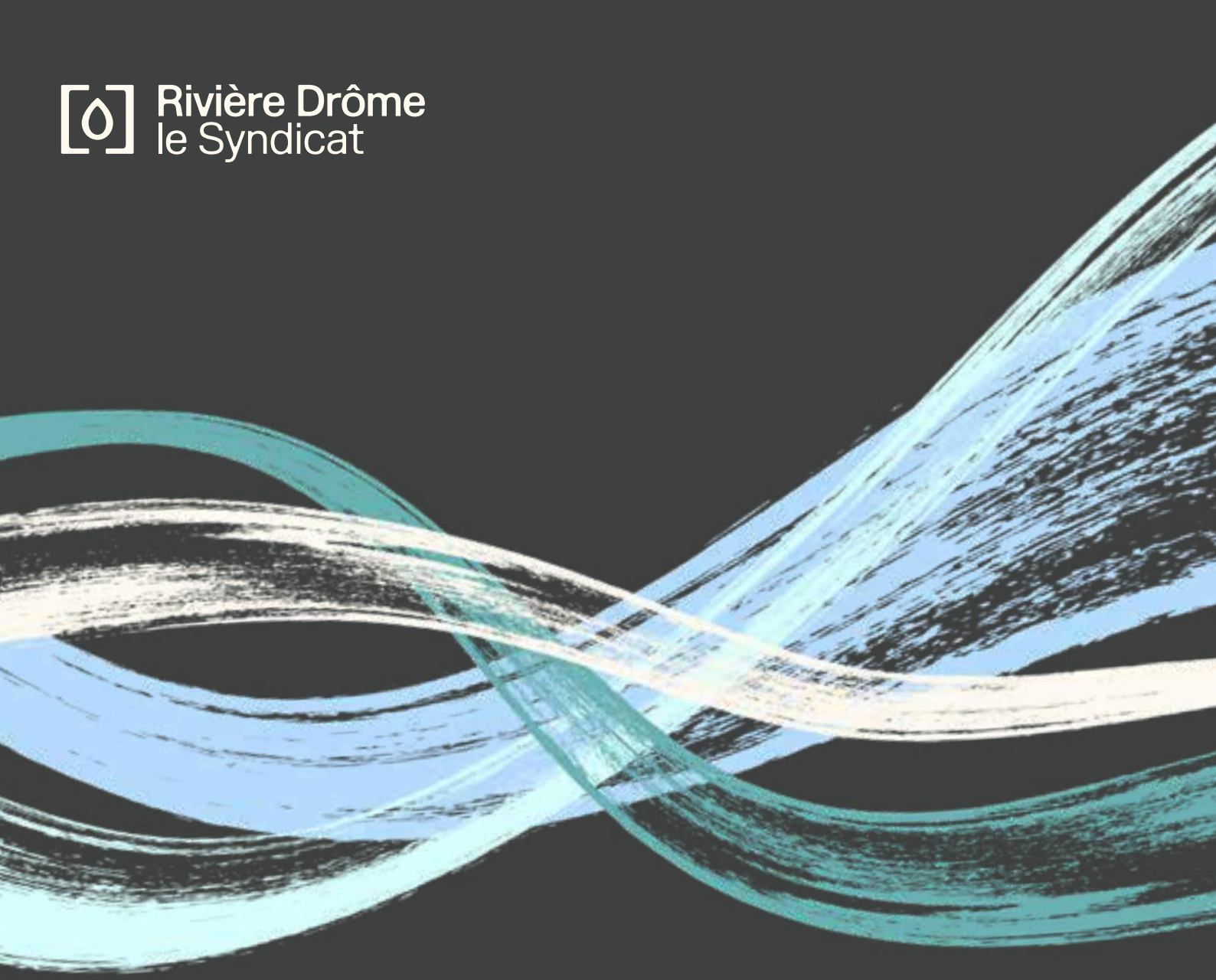
Rivière Drôme
le Syndicat



EcoDrôme II – 2026-2028

Programme d’actions de sobriété en eau et de mobilisation des acteurs en faveur de la préservation de l’eau dans la vallée de la Drôme

17/12/2025

Édito

Face à l'urgence climatique, à la raréfaction de la ressource en eau et aux pressions croissantes exercées sur les milieux aquatiques, la vallée de la Drôme réaffirme son engagement en faveur d'une gestion sobre et solidaire de l'eau. Lancé par la Commission Locale de l'Eau en 2022, le programme **ÉcoDrôme I** a permis de mobiliser les collectivités, les habitants, les professionnels et les scolaires autour d'actions concrètes et innovantes. Il a ainsi contribué à faire émerger une dynamique territoriale forte en faveur de la sobriété en eau. S'appuyant sur ces premiers résultats, **ÉcoDrôme II** poursuit et renforce cette dynamique. Le programme s'inscrit dans les orientations stratégiques du **SAGE Drôme**, élaboré en concertation avec les acteurs du territoire, afin d'accompagner durablement les changements de pratiques et de répondre aux défis liés au changement climatique.

Les bilans annuels du Plan de Gestion de la Ressource en Eau démontrent une non-atteinte des objectifs fixés de volumes maximums prélevables qui étaient de – 15 % tous usages confondus (Eau potable, Agriculture, Industrie). Après une augmentation des volumes prélevés d'eau potable sur la période 2014 – 2019 de plus de 36%, une baisse constante des prélèvements en Alimentation Eau Potable (AEP) s'observe sur le territoire mais ne permet toujours pas le respect des volumes alloués au travers des volumes prélevables à cet usage.

Le nouveau SAGE Drôme prenant en compte les effets du changement climatique a été adopté en Commission Locale de l'Eau le 3 février 2025. 4 enjeux majeur le structure dont celui de la sobriété qui donne lieu au programme EcoDrôme, vu comme une des priorités du SAGE.

Pour beaucoup, la sobriété fait appel à l'adoption d'un rapport à l'eau différent de celui d'aujourd'hui. Il s'agit d'adapter sa consommation / son action à son strict besoin, lui-même défini de façon raisonnée. Dans une logique globale, de développement durable du bassin versant, « sobriété » ne doit pas se limiter à la seule consommation au robinet, ni à la gestion de l'eau au sens large – champ de compétence du SAGE – mais bien être élargie à de nombreux domaines (consommation d'espaces, d'énergie, déplacements…).

Ces changements de pratiques devront s'opérer à l'échelle individuelle et collective chez l'ensemble des acteurs du bassin versant, du citoyen aux collectivités, en passant par tous les professionnels consommateurs d'eau (industries, artisans, agriculteurs…) et/ou utilisateurs des milieux aquatiques. Pour tout projet et planification en matière d'urbanisme, collectivités, aménageurs, mais aussi plus largement tout usager, devront s'assurer de l'adéquation de leur projet avec la quantité d'eau disponible et la préservation des milieux.

La notion d'impacts cumulés devra prendre place dans tous les raisonnements et dans toutes les actions de sensibilisation pour accentuer la prise de conscience et amorcer les changements de pratiques et de comportement.

La récupération et l'utilisation des eaux pluviales devra être encouragée, tout en veillant à ne pas être perçue comme une ressource supplémentaire, excessive, gommant tout effort de sobriété.

Pour la sobriété comme pour tous les autres axes, les suivis et les partages d'expériences/témoignages seront essentiels pour rendre compte des efforts engagés, continuer à encourager et rectifier au plus tôt si besoin. » (Extrait du SAGE Drôme 2025)

EcoDrôme II répond au nouveau SAGE en proposant des actions qui ciblent principalement des usagers de l'eau potable qu'ils soient habitants, scolaires, touristes ou professionnels. En ciblant le « grand public » ainsi que les collectivités et les professionnels, il devrait permettre des économies d'eau à la fois pour les usages des réseaux AEP et hors réseaux AEP (notamment forages et sources captées).

Une fiche action a été réalisée pour chacune des cibles précitées.

Ce nouveau programme vise à **amplifier la dynamique territoriale** en faveur de la sobriété en eau en proposant des actions ciblées, reproductibles et adaptées aux besoins des acteurs locaux. Un **renforcement de l'axe communication** est aussi prévu.

Sommaire

I. Synthèse 5

II. Ambition 6

III. Axes du plan d'action Erreur ! Signet non défini.

1. Accompagner le territoire 9
 1.1 Campagne de communication - tout public 10
 1.2 Animation tout public 11
2. Accompagner les collectivités 14
 2.1 Fiche action : Autodiagnostic et sensibiliser les collectivités 14
3. Accompagner les scolaires 17
 3.1 Fiche action : interventions CM1 17
4. Accompagner les habitants 19
 4.1 Fiche action : Equiper les foyers 19
5. Accompagner les professionnels 21
 Fiche action : ateliers des pros 21
6. Accompagner le secteur touristique 23
 6.1 Fiche action tourisme 23

IV. Conclusion 26

I. Synthèse

Le programme EcoDrôme II est un programme d'actions d'économies d'eau porté par le Syndicat mixte de la rivière Drôme qui vise un objectif de réduction de consommation en eau potable de **25 000 m³/an** (devant permettre une économie d'eau équivalente à 12 000 m³ pendant la période de basses eaux du 1er juin au 15 septembre). L'ambition comme le contenu des actions de ce programme est établi sur le retour d'expériences d'Ecodrôme I 2023-2025.

Rappel du 1er programme Ecodrôme I (2023-2025) :

Le programme EcoDrôme I a atteint voire dépassé plusieurs de ses objectifs (scolaires, professionnels, communication), avec des résultats probants en termes de sensibilisation (accueil très positif et retours satisfaits des publics touchés) et de changement de comportements. Les enjeux à venir portent sur la montée en puissance du programme avec un portage d'actions par d'autres acteurs partenaires du territoire, le suivi chiffré des économies d'eau réelles et le renforcement de la communication et des partenariats locaux.

Au total, sont ciblées **35 000 personnes résident sur le bassin versant de la Drôme et 200 000 nuitées touristiques**[1]. Pour chaque cible, le niveau d'information et d'accompagnement peut varier.

Les cibles de ce programme sont les suivantes :

- Usagers des ressources d'eau potable : habitants, scolaires, touristes
- Usagers de toute ressource en eau : « Tout public », collectivités, professionnels

Le programme Ecodrôme II prévoit de 2026 à 2028 la mise en place de 6 actions principales :

- Accompagner le territoire
- Accompagner les collectivités
- Accompagner les scolaires
- Accompagner les habitants
- Accompagner les professionnels
- Accompagner le secteur touristique

Le budget prévisionnel du programme EcoDrôme II est 150 000€ TTC pour 3 ans intégrant l'animation du programme EcoDrôme II et les prestations relatives. Le déploiement des actions nécessite un montant plus élevé la première année pour le lancement et pour créer toute la campagne de communication du projet.

[1] *Séjour d'une personne pendant une nuit dans un hôtel ou dans tout autre lieu d'hébergement*

II. Il est porté par le SMRD avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental de la Drôme. Ambition

Le programme **EcoDrôme II** a pour objectif de réduire la consommation d'eau tout au long de l'année, avec une attention particulière à la période de basses eaux, du 1er juin au 15 septembre. Durant cette période, les cours d'eau ont des niveaux très bas, alors qu'à l'inverse les besoins en eau sont les plus élevés.

Ce programme décline l'objectif 4A « Faire de la sobriété une priorité dès aujourd'hui dans tous les domaines » du SAGE Drôme (approuvé en février 2026). Il est en cohérence les effets probables du changement climatique sur le territoire, étudiés dans l'étude « SAGE Drôme 2050 » Il prend également en compte les moyens humains et techniques disponibles su Syndicat pour mener les actions.

Les objectifs principaux en lien avec EcoDrôme sont :

- **Préserver** la qualité et la quantité de l'eau, essentielles pour la santé, les milieux naturels et les usages
- **Adapter** le territoire au changement climatique en intégrant davantage les milieux aquatiques dans les projets d'aménagement
- **Améliorer** le rôle des milieux naturels

> Le programme EcoDrôme II vise un objectif de réduction de consommation de 25 000 m³/an sur la part eau potable, équivalent à 12 000 m³ pendant la période de basses eaux

Afin de répondre aux enjeux liés à la pression sur la ressource en période de basses eaux, les actions sont organisées selon une logique saisonnière.

Au printemps et en été, les actions de sensibilisation et de communication sont privilégiées. Cette période correspond à une augmentation de la fréquentation, à des besoins plus importants en eau pour les plantes et,

par conséquent, à une hausse des prélèvements. On estime qu'en en moyenne, les prélèvements destinés à l'alimentation en eau potable (AEP) en période de basses eaux représentent théoriquement 57 % des prélèvements annuels en eau potable et que 82% des prélèvements agricoles sont réalisés en basses eaux.

Les actions d'accompagnement visant la mise en œuvre de solutions structurelles sont, quant à elles, concentrées sur l'arrière-saison (automne et hiver), période plus propice à leur déploiement.

Le programme vise également à générer des économies d'eau sur les usages hors AEP, qu'ils soient industriels, agricoles ou issus de forages ou sources individuelles.

Comme pour l'AEP, plusieurs autres acteurs (Chambre d'agriculture, Chambre de métiers et de l'artisanat, Chambre de commerce et d'industrie, intercommunalités) conduisent également des actions d'économies d'eau. Il est donc parfois difficile d'isoler les effets du programme EcoDrôme sur les différents prélèvements.

L'évaluation des effets du programme sur les usages s'appuiera donc sur l'évolution globale des prélèvements et des dispositifs de suivi parfois individuels (cf. kits hydroéconomes ou autodiagnostic des collectivités) permettront d'évaluer la contribution de certaines actions d'Ecodrôme à l'évolution des consommations.

III. Actions d'EcoDrôme II

Le tableau ci-dessous détaille les actions d'EcoDrôme II :

Action	Sous-catégorie	Détail
Accompagner le territoire	Campagne de communication tout public	Campagne de communication
	Animation tout public	Micro événement et village de l'eau
Accompagnement des collectivités	Autodiagnostic et sensibilisation des collectivités	Rallye H2o, autodiagnostic et accompagnement de nouvelles collectivités tous les ans
Accompagnement des scolaires	Intervention dans les écoles	Animation d'une demi-journée avec les classes de cycle 3
Accompagnement des habitants	Equiper les foyers	Mise en place d'un kit d'économie d'eau
Accompagnement des professionnels	Accompagner les professionnels	Référencement et diffusion, valorisation et mobilisation des partenaires
Accompagnement du secteur touristique	Travailler avec les hébergeurs touristiques	Outils et support pour les hébergeurs, mise en place d'un label
Suivi et évaluation		

1. Accompagner le territoire

Cible : « tout public », engagement de tous les utilisateurs de la ressource

Cette première action se veut :

- Pédagogique : pour expliquer les enjeux de la ressource en eau
- Transversal : mobilisant toutes les cibles précédemment citées
- Engageant : pour susciter l'adhésion des publics ciblés
- Incitatif : pour déclencher des actions et comportements concrets de sobriété
- Institutionnel : pour garantir la légitimité du programme

La communication constitue une action transversale, pleinement intégrée à l'ensemble des dispositifs portés par les institutions locales (département, agences de l'eau, intercommunalités, syndicats d'eau, etc.). Elle irrigue l'ensemble des actions menées, en renforçant leur lisibilité, leur cohérence et leur impact. Par ailleurs, elle s'inscrit dans une logique de coordination étroite avec les autres acteurs du territoire, afin de garantir des messages harmonisés, complémentaires et adaptés aux enjeux locaux, et ainsi favoriser une mobilisation collective efficace.

Fiche action : Campagne de communication - tout public

Bilan de la communication d'EcoDrôme I :

- Communication pédagogique, engageante, opportuniste, incitative
- Publics touchés : habitants, collectivités, hébergeurs touristiques, pros, touristes
- Actions : campagnes digitales, page internet, présence terrain, relais locaux, univers graphique
- Résultats atteints mais notoriété faible, outils et réseaux d'ambassadeurs amorcés.

Bilan global : 45 jours d'animation et 23 500 € TTC

Dimensionnement et objectifs d'EcoDrôme 2 :

Objectif chiffré :

- Economie d'eau : 5 475 m³ (diminution de 0,5 % d'un usage domestique quotidien)
- Nombre de personnes cible modifiant un comportement : 20 000 personnes (soit 30 % des habitant du bassin versant)

Objectif technique :

- Faire connaître le programme ÉcoDrôme sur l'ensemble du bassin versant
- Expliquer les enjeux de sobriété hydrique, en lien avec le changement climatique
- Créer un univers visuel et narratif fédérateur

Moyens dédiés : 155 j et 45 000 € TTC sur 3 ans

Détails de l'action

1. Identité et message
 - Recrutement d'une agence de communication pour la réalisation de la partie stratégie, Print et digital
 - Faire vivre les outils existants, créés dans EcoDrôme I (nudges, affiches, bouche à oreille)
 - Créer un slogan et une identité visuelle cohérente (tonalité, style graphique)
 - Définir une stratégie de segmentation du message selon les publics cibles et les saisons

2. Supports et présence en ligne
 - Concevoir un site internet ou une page internet dédiée à la campagne (qui fera le lien avec l'action accompagnement des habitants)
 - Une présence plus importante sur les réseaux sociaux
 - Développer et suivre un calendrier éditorial annuel pour structurer la sensibilisation

3. Relations presse et communication locale
 - Lancer une campagne relation public (communiqués, presse locale, presse professionnelle, événements dédiés)
 Produire des supports imprimés pour la diffusion auprès du public local (newsletters, post sur les réseau sociaux) → Le but étant de pouvoir toucher différents public (âge, profession …)

4. Communication digitale et pédagogie
- Conception d'un stand itinérant et de signalétique dédiée
- Outils de communication : photographie (sobriété et aux animations) et kit sensibilisation pour écoles
- Mettre en place des campagnes numériques pédagogiques (capsules vidéo, gestes simples, infographies)

Appui souhaitable des partenaires : EPCI, communes, association, acteurs du territoire (Office de tourisme, médiathèques, cinémas …) comme relais

Suivi :
- Nombre de supports distribués, nombre de vues
- Nombre de changement de comportement envisagés ou réalisés

Temporalité pour le spot pub :
- Passation de marché : 1er trimestre 2026
- Fin du marché : 30 avril 2026
- Lancement communication : mai 2026

Autres actions
- Passation du marché pour la réalisation de la stratégie de communication : 3e trimestre 2026
- Communication : tout le long du programme EcoDrôme, public et message variant selon la saison

Fiche action : Animation tout public

Bilan des évènements d'EcoDrôme I :
- Changement de comportement chez les bénéficiaires induit par les évènements
- 40 évènements : 1300 personnes sensibilisés (tout public)
- 3 000 € global, 205 jours d'animation
- *Les visites de terrain*, les *villages de l'eau*, les *invitations – conférences* et les *jardiniers économes* semblent être les plus efficaces (taux de *sensibilisation/préparation* plus élevé)
- Importance de l'appui des relais locaux

Dimensionnement et objectif d'EcoDrôme 2 :

Objectif chiffré :
- Economie d'eau min : 9 000 m³
- Nombre de personnes modifiant un comportement : 7 600 personnes

Objectif technique : Engager les habitants dans l'action :

Chaque année, le territoire vivra au rythme d'un grand temps fort fédérateur : le Village de l'eau. Cet événement sera organisé chaque année dans une intercommunalité différente, il permettra de mettre en lumière les enjeux liées à l'eau, de valoriser les initiatives locales et de rassembler habitants, acteurs publics, associations et partenaires autours d'animations, d'échanges et de découvertes

En complément de ce rendez-vous annuel, de nombreux micro évènements seront organisés tout au long de l'année sur l'ensemble du bassin versant. Ces formats de proximité permettront d'assurer une présence régulière sur le territoire et de sensibiliser les habitants au plus près de leur quotidien à travers des actions variées : ateliers, balades, conférences, animation pédagogique, chantiers participatifs ou événements culturels.

Ainsi, l'animation territoriale s'appuiera chaque année sur 2 formats complémentaires :

- Grand événement : avec 1 Village de l'eau par an
- Des micro événements réguliers et répartis sur l'ensemble du territoire

Cette organisation permettra d'assurer une dynamique continue, visible et partagée à l'échelle de l'ensemble du bassin versant de la Drôme, ainsi que de :

- Montrer et diffuser des informations techniques permettant d'économiser l'eau en s'appuyant sur les formats qui fonctionnent le mieux : « *Les visites de terrain*, les *villages de l'eau*, les *invitations – conférences* et les *jardiniers économes* semblent être les plus efficaces (taux de *sensibilisation/préparation* plus élevé) »
- Permettre les échanges entre pairs
- Informer des enjeux sur le bassin versant et sur la règlementation
- Faire connaître le SMRD et ses actions, mais aussi impliquer les habitants (des concours, défis, visite de leur installation, …)

Moyens dédiés :
121 j et 17 400 € TTC

Détails de l'action :	Moyens
• 15 à 25 micro-évènements *5 à 8 par intercommunalité, étalés sur 3 ans* ○ Visite de terrain ○ Invitation conférence ○ Formations jardin ○ Stand devant supermarché	83 j et 1500 €
• 3 villages de l'eau *1 par an et 1 par intercommunalité* ○ Animations grand public, spectacles, contes ○ Selon opportunité locale	32 j et 13 k€
• Distribution du dépliant *3 par an et 3 par intercommunalité*	6 j et 3 k€

- Prestation de distribution du dépliant économies d'eau (marchés, mairies, festivals, OT)
- Evaluation

Appui souhaitable des partenaires :

- EPCI : SPIE, intercommunalités, services de l'Etat, autres syndicats, communes
- Associations locales organisant des évènements ou ayant un lieu d'accueil d'évènements

Suivi :

- Nombre de personne sur les stands, temps de sensibilisation
- Nombre de changement de comportement envisagés ou réalisés

Temporalité :

- Prévoir les animations de juin-août 2026 (1er trimestre 2026)
- Recruter une personne extérieure pour faire les animations marché estivaux (janvier – avril)
- Tuilage Ecodrôme et préparation des animations et préparer les modalités d'évaluation (avril-juin)
- Animation (juin à août)
- Réponse à des sollicitations (septembre – décembre)
- Programmation 2027-2028 (septembre – décembre)

2. Accompagner les collectivités

Cible : Collectivités Gestionnaire ou utilisateur du réseau d'alimentation en eau potable (AEP)

Les collectivités peuvent à la fois être utilisatrice, gestionnaires d'eau potable et relai d'informations auprès d'utilisateurs, elles prendront donc une place importante de ce programme.

Deux actions seront menées : un accompagnement à l'autodiagnostic des infrastructures publiques ainsi qu'une journée Rallye H_2O pour valoriser les expériences des collectivités vertueuses sur le territoire et sensibiliser les nouveaux élus aux enjeux afin de les inciter à s'engager.

Un soutien de la communication permettra aux collectivités de sensibiliser leurs différents publics.

Cette action se veut :

- Technique : pour faire découvrir des solutions concrètes permettant de réduire les consommations d'eau des collectivités et valoriser les retours d'expérience.
- Collaborative : pour favoriser les échanges entre pairs (élus et techniciens) et le partage de bonnes pratiques à l'échelle du bassin versant.
- Incitative : pour encourager les collectivités à s'engager dans une démarche de diagnostic, puis dans la mise en œuvre d'actions de sobriété.
- Accompagnante : pour informer les collectivités sur les dispositifs d'appui proposés par le SMRD, les orienter vers les financements disponibles et faciliter la concrétisation de leurs projets.
- Mobilisatrice : pour créer une dynamique collective autour de la sobriété en eau et renforcer l'engagement des collectivités dans la gestion durable de la ressource.

Fiche action : Autodiagnostic et sensibilisation des collectivités

Bilan des actions d'EcoDrôme I :

- 3 pilotes accompagnées + 3 collectivités ayant réalisée leur autodiagnostic → création d'un outil d'autodiagnostic reproductible pour l'ensemble du bassin
- Potentiel d'économie estimé : 15 à 50 % dans le patrimoine public
- Demande forte de partage de solutions pratiques et d'échanges en réseau
- Accompagnement structuré et implication des élus = clé pour concrétiser les diagnostics

Dimensionnement et objectif d'EcoDrôme 2 :

Objectif chiffré :

- Economie d'eau estimée : 29 000 m³ (autodiagnostic : 2 000 m³ / collectivité, 18 000 m³ pour 9 autodiagnostics, 5 000m³ pour le rallye H_2O et 6 000 m³ communication spécifique pour les collectivités) ;

- Nombre de collectivités touchées :
 - 9 collectivités avec l'action autodiagnostic (3 par an accompagnées par le SMRD)
 - 50 par le Rallye H_2O
 - 60 par la communication

Objectif technique :

- Montrer des projets techniques permettant d'économiser l'eau
- Permettre les échanges entre pairs (élus et techniciens engagés)
- Créer un engagement des collectivités vers la sobriété
- Informer les collectivités de l'accompagnement du SMRD

Moyens dédiés :

- 94 j et 12 350 € TTC pour 3 ans

Détails de l'action :	Moyens
Rallye H_2O • Journée de retours d'expériences de collectivités sobres en eau, entre élus mandatés en 2026 • À bord d'un bus loué à la journée avec chauffeur et repas pris en charge • Appel à manifestation d'intérêt : inscription élus responsable de l'eau et ou maires • Sujet à définir : Economie d'eau collectivité ou AEP (+éventuel retour d'expériences Indus. et Agri.)	4j et location de deux bus à la journée 2000€ + Frais alimentaires 600€
Accompagnement de collectivités par les autodiagnostics • Organisation d'un webinaire de présentation du programme et de l'autodiagnostic pour susciter des engagements des collectivités dans les diagnostics • Diagnostic eau et accompagnement de 3 collectivités par an par le SMRD (lien financeurs, mise en place d'actions)	48j
Communication collectivités • Constitution d'un fichier qualifié des mairies (maires + secrétaires) • Prise de contact multicanal (courrier, téléphone, mail + relances) • Création d'une réunion de communication avec les services communication des intercommunalités	42j et 10 k€

• Organisation d'un webinaire de présentation du programme et de l'autodiagnostic • Mise à disposition d'un kit collectivité (flyer, article, RS, bannière web, mailing…) • Achat d'espace dans presse spécialisée et locale (Gazette, Le Crestois, etc.)	
Appui souhaitable des partenaires : Recherche de structuration d'un service dédié à échelle du bassin : Accompagnement de collectivités au diagnostic eau par un ou une économe de flux : accélération du processus et réalisation en 3 ans du diagnostic de toutes les collectivités du bassin versant *Acteur ciblé : Service public intercommunal de l'énergie (SPIE) et intercommunalités*	1 ETP pendant 3 ans 30 collectivités / an
Suivi : • Nombre de collectivités engagées dans l'action • Nombre d'initiatives mises en place • Volumes économisés	

3. Accompagner les scolaires

Cible : habitant, utilisateur du réseau AEP, scolaires niveau de cycle 3 avec une priorité sur les classes de CM1

Sensibiliser les habitants est un premier palier d'accompagnement visé par la communication du projet. Accompagner techniquement le grand public sera réalisé en distribuant du matériel d'économie d'eau. L'animation d'un réseau d'ambassadeur permettrait de diffuser de l'information d'économie d'eau.

Assurer que les citoyens de demain reçoivent des informations dès aujourd'hui en sensibilisant un niveau scolaire annuellement, l'âge le plus réceptif de l'animation prévue (jeu Gaspido) étant compris entre 9 et 11 ans, nous avons choisi de sensibiliser le niveau CM1.

Cette action se veut :

- Pédagogique : pour permettre aux élèves de comprendre les enjeux liés à la ressource en eau et les leviers d'une consommation plus sobre.
- Ludique et interactive : pour favoriser l'apprentissage par des animations participatives et des supports adaptés au public scolaire.
- Diffusante : pour encourager les élèves à relayer les messages et les écogestes auprès de leur entourage, afin d'élargir l'impact de la sensibilisation au-delà de l'école.
- Partenariale : pour mobiliser les acteurs du monde éducatif (enseignants, directions d'établissements, coordinateurs pédagogiques, associations et intercommunalités) autour d'un objectif commun.
- Pérenne : pour inscrire la sensibilisation dans la durée grâce à des outils réutilisables, des supports numériques et une évaluation régulière des changements de comportement.

Fiche action : interventions CM1

Bilan de la sensibilisation en milieu scolaire d'EcoDrôme I :

- Plus de 800 élèves sensibilisés lors de 40 animations
- 30j pour un budget de 950€ TTC
- Au total, 84% des élèves ont parlé de l'animation à leur famille à leur retour 75% des répondants ont changé une habitude dans les jours suivant l'animation, et 60% ont conservé ces habitudes jusqu'à aujourd'hui
- L'habitude la plus fréquemment modifiée concerne le temps passé sous la douche, le poste de consommation d'eau le plus élevé dans les foyers
- Pour agir sur les gestes à domicile, prévoir des supports de communication (rappels, défis, mesures, installation de kits), un mot destiné aux parents pour renforcer leur soutien et un sablier de douche

Moyens dédiés :

84j et 2400€ (dont 900€ pour l'achat et renouvellement de matériel pédagogique et 1500€ pour la création et impression du kit école)

Détail de l'action :

- Création d'un kit école (bons gestes à l'école, etc.)
- Relais via les coordinateurs pédagogiques de l'académie, puis via les directeurs et enseignants, association d'éducation à l'environnement et intercommunalités
- Animation et évaluation auprès des élèves
- Valorisation des établissements : témoignages, photos, retours élèves/enseignants
- Déclinaison numérique des animations (malle Gaspido autonome)

Suivi :

- Nombre d'élèves touchés
- Evaluation qualitative post-intervention du nombre de comportements modifiés

Temporalité

- Premier semestre 2026 :
 - Constituer la liste et la typologie des classes de CM1 de la vallée
 - Créer des supports pédagogiques pour que les élèves les emmènent chez eux
- Chaque année :
 - Actualiser les informations concernant les classes de multi-niveaux dans les écoles
 - Proposer des rendez-vous d'intervention aux directions pour qu'elles les transmettent aux enseignants
 - Animer les demi-journées d'interventions
 - Renvoyer aux directions / enseignants les évaluations
- Dès 2027 :
 - Créer un nouveau support pédagogique similaire à Gaspido pour faire évoluer l'animation
 - Valoriser la sensibilisation en milieu scolaire

4. Accompagner les habitants

Cible : habitant, utilisateur du réseau AEP et hors AEP

Cette action se veut :

- Accessible : pour permettre au plus grand nombre de foyers de s'équiper facilement en dispositifs hydro-économes grâce à une distribution gratuite et à un parcours simplifié.
- Incitative : pour encourager l'adoption de gestes concrets de sobriété en facilitant l'acquisition et l'installation des équipements.
- Pédagogique : pour informer les habitants sur les économies d'eau réalisables au quotidien et promouvoir les écogestes domestiques.
- Opérationnelle : pour accompagner les foyers dans le passage à l'action, depuis la demande du kit jusqu'à son installation, avec l'appui des communes et des partenaires locaux.
- Mesurable : pour évaluer l'impact de l'action à travers le nombre de foyers équipés, le taux d'installation des kits et les économies d'ea0.u réalisées.

Fiche action : Equiper les foyers

Bilan de la distribution de kits d'EcoDrôme I

- Plus de 550 kits distribués
- Taux d'installation des bénéficiaires entre 60 et 90% que la distribution soit auprès d'élèves ou d'adultes
- Estimation d'économie : 5 000 à 15 000 m³/an
- Distribution sur-mesure et conseils personnalisés favorisent l'installation mais pas le déploiement
- La pédagogie et les conseils individualisés sont appréciés par les bénéficiaires
- Une évaluation des équipement s en amont de la distribution a permis de caractériser les foyers : 20% d'entre eux sont déjà équipés de mousseurs de robinets ou réducteur de débit de douche économes en eau

Dimensionnement et objectif d'EcoDrôme 2 :

Objectif chiffré

- Nombre de foyers touchés : 10 % des foyers du bassin soit 3 500 foyers visés
- Economie d'eau estimé : 20 000 m³ (diminution de 10% d'un usage domestique quotidien)

Objectif technique

- Equiper les habitations et inciter aux économies d'eau
- Former des facilitateurs sur la vallée : points de distribution (option selon disponibilité)

- Faciliter et inciter à l'acquisition et l'installation d'un kit

Moyens dédiés :
- 39 j et 52 850€ TTC pour 3 ans

Détail de l'action :
- Passation d'un marché de fourniture pour l'achat du matériel hydro économe
- Créer un espace numérique sur le site internet EcoDrôme dédié pour retirer les kits hydro économes
- Informer toute la population de l'existence de la démarche
- Distribuer le flyer sur les écogestes par la même occasion et mise en avant des kits hydro économes gratuits (site + relais communes)

Appui souhaitable des partenaires :
- Distribution de récupérateurs d'eau pluviale
- Distribution de kits sur des secteurs prioritaires

Acteur ciblé : Intercommunalités

Suivi :
- Nombre de foyers touchés
- Taux installation
- Consommation avant / après

5. Accompagner les professionnels

Il est important de toucher aussi les professionnels avec le programme « Ecodrome », car ils représentent une part très importante de la consommation d'eau. Ils utilisent l'eau quotidiennement pour leurs activités, parfois en grande quantité. En les sensibilisant et en les accompagnant vers des pratiques plus responsables, il est possible de réaliser des économies d'eau significatives.

Les professionnels ont également un fort potentiel d'action : l'installation d'équipements économes, la détection des fuites, la réutilisation de certaines eaux ou encore l'optimisation des processus permettent de réduire rapidement les consommations. À grande échelle, ces changements ont un impact considérable sur la préservation de la ressource en eau.

De plus, les professionnels jouent un rôle d'exemplarité auprès de leurs clients, partenaires et employés. Une entreprise engagée dans une démarche d'économie d'eau valorise une image responsable et peut encourager d'autres acteurs à adopter les mêmes comportements.

Ainsi, intégrer les professionnels au programme Ecodrome permet non seulement de réduire fortement les consommations d'eau, mais aussi de diffuser une culture durable et responsable au sein de tout le territoire.

Cette action se veut :

- Technique : pour apporter aux professionnels des connaissances sur les enjeux de la ressource en eau et des solutions concrètes adaptées à leurs activités.
- Collaborative : pour favoriser les échanges entre professionnels, le partage de retours d'expérience et la diffusion des bonnes pratiques à l'échelle du bassin versant.
- Professionnalisante : pour former les acteurs relais à porter un discours cohérent et engageant sur la sobriété en eau auprès de leurs publics, clients ou adhérents.
- Incitative : pour encourager l'adoption de pratiques et d'équipements permettant de réduire durablement les consommations d'eau dans les différents secteurs d'activité.
- Structurante : pour créer un réseau d'acteurs engagés, renforcer les partenariats territoriaux et pérenniser une dynamique collective autour de la sobriété en eau.

Fiche action : ateliers des pros

Bilan des ateliers pros dans le programme EcoDrôme I :

- 14 ateliers réalisés touchant 216 personnes

- 80j d'animation pour un budget de 12 000€
- Favoriser les échanges entre professionnels
- Diffuser d'avantage d'informations techniques et pratiques, ou destinées à sensibiliser la clientèle
- Organiser des rencontres plus régulières et créer un réseau d'échange entre professionnels

Dimensionnement et objectif d'EcoDrôme 2 :

Cible : Professionnels utilisateurs d'eau ou relai auprès d'autres cibles utilisatrices d'eau

- Construction : bâtiments, bailleurs, constructeurs, SPIE + plombier + CAUE
- Espaces verts : entreprises et collectivités
- Collectivités : gestion de réseaux (tarification, télérelève, gestion fuites, données prélèvements, …), changement de comportement, urbanisme et sobriété
- Tourisme : 2 différentes cibles campings et gîtes
- Agriculture : Agriculteurs et/ou conseillers agricoles
- Piscines : pisciniste, TP et propriétaires de piscine (nouvelle cible)
- Foreurs : Législation, contexte bassin versant, bon forage (nouvelle cible)
- Industries (nouvelle cible)

Détails de l'action :

- Constitution d'un fichier qualifié des pros
- Campagne emailing invitations
- Création et mise à disposition d'un kit : affiches, stickers, publications pour les réseaux sociaux, etc.
- Former à avoir un discours engageant sur les économies d'eau auprès du public
- Préparation des ateliers (5 prestations à 500€ et 30€ frais alimentaires + salle + invitation)
- Animation des 8 ateliers par an
- Evaluation des ateliers

Appui souhaitable des partenaires :

- Partenariat de coanimation : Chambre des Métiers et de l'Artisanat et Chambre des Commerce et de l'Industrie, Chambre d'agriculture, Département (collectivités), Fédération d'hôtellerie de plein air, Service Intercommunal de l'énergie, Offices de tourisme
- Relai d'information : Intercos et fédérations
- Spécificités :
 - Collectivités : s'appuyer sur les actions Rallye H_2O et Autodiagnostic qui permettent de réunir les collectivités et sur les instances créées par les intercommunalités pour apporter du contenu
 - Tourisme : s'appuyer sur les OT et les rencontres proposés et en lien avec l'action « sensibiliser les touristes »

Suivi :

- Nombre de professionnels / structures touchées
- Questionnaire évaluation

Temporalité :

- 2026 :
 - Constitution d'un réseau de pros et d'une liste de diffusion
 - Recherche de retours d'expériences / animations
 - Création d'un programme d'ateliers
- 2027 :
 - Animation et évaluation des ateliers
 - Ajout de webinaire / autre type de réseau si appétence et si demandé par les participants

6. Accompagner le secteur touristique

Le programme EcoDrôme a tout intérêt à s'intéresser au tourisme, notamment durant la période estivale où la vallée de la Vallée de la Drôme accueille un grand nombre de visiteurs. Cette affluence représente une opportunité importante pour sensibiliser un public varié aux enjeux environnementaux, aux pratiques écoresponsables et à la préservation du territoire. En diffusant des supports de communication dans des lieux stratégiques fréquentés par les touristes (offices de tourisme, campings, marchés, sites naturels, hébergements ou événements estivaux), le programme pourra toucher efficacement un large public. Cette démarche permet non seulement de renforcer la visibilité d'EcoDrôme, mais aussi d'encourager des comportements respectueux de l'environnement auprès des visiteurs comme des habitants.

Cible : les hébergeurs touristiques et les touristes

Cette action se veut :

- **Pédagogique** : pour sensibiliser les visiteurs aux enjeux de la ressource en eau sur le bassin versant et leur faire comprendre les spécificités de la période estivale.
- **Visible** : pour diffuser des messages cohérents et attractifs dans les principaux lieux fréquentés par les touristes afin de multiplier les occasions de sensibilisation.
- **Incitative** : pour encourager les visiteurs à adopter des gestes simples de sobriété en eau tout au long de leur séjour.
- **Partenariale** : pour mobiliser les hébergeurs, les offices de tourisme et les autres acteurs du territoire autour d'un message commun et d'une démarche partagée de tourisme responsable.
- **Valorisante** : pour reconnaître et promouvoir les structures touristiques engagées dans la préservation de la ressource en eau, afin de renforcer leur exemplarité et d'encourager l'adhésion de nouveaux acteurs.

Fiche action tourisme

Bilan de la distribution de kits d'EcoDrôme I :

- 15 établissements participants ont installé des supports de sensibilisation dans les hébergements ou sanitaires et certains d'entre eux ont également installé du matériel d'économie d'eau
- Un budget de 5 000€ a été utilisé pour la partie supports et un budget d'environ 1000€ pour ce qui était du matériel d'économie d'eau
- Economie d'eau réalisée de 30% par établissement passant de 140 à 100L/nuitée
- Visibilité des supports : 81% des voyageurs déclarent avoir vu les supports mais seulement 50% déclarent avoir modifiée un comportement suite à leur consultation. Au total, cela représente près de 150 000 visiteurs (ou nuitées) touchés dans les hébergements et lieux d'installation des supports
- Comportements modifiés : Parmi ceux pour qui les supports ont eu une influence, c'est le temps passé sous la douche qui a été le plus modifié, notamment grâce au sticker installé « main-chrono »

Objectif chiffré

- Nombre de nuitées touchés : 200 000 nuitées ;
- Economie d'eau : 1500 m³ (économie de 10% d'un voyageur sur deux *consommant 150 litres / jour)

Objectif technique :

- Informer le maximum de visiteurs du contexte du manque d'eau en été dans notre bassin versant
- Toucher les touristes à plusieurs reprises en installant les supports dans plusieurs lieux fréquentés
- Créer un univers commun à tous les supports pour qu'ils soient intéressant à lire

Moyens dédiés :

- Coût : 9 k€ TTC et 32 jours pour 3 ans

Détails de l'action	Moyens
1. Référencement et diffusion • Constituer un fichier qualifié des lieux clés (sites touristiques, supermarchés, gîtes, campings, restaurateurs) • Définir un plan de diffusion adapté à ces acteurs 2. Outils et supports pour les hébergeurs • Concevoir un kit multilingue (FR/EN/NL) comprenant affiches, stickers et contenus pour les réseaux sociaux • Mettre à disposition des hébergeurs du matériel d'économie d'eau • Mettre en ligne une plateforme d'inscription (informations, formulaire, envoi des kits) 3. Mobilisation et valorisation des partenaires • Associer les offices de tourisme, Gîtes de France, PNR, CCI et autres relais locaux pour diffuser un message commun de sobriété, de préservation des rivières et promouvant un tourisme hors période de basses eaux • Créer un label « super hébergeurs » pour valoriser les acteurs impliqués	9 k€

• Campagne RS valorisant les hébergeurs engagés : témoignages, réels • Création de capsules vidéo ou témoignages clients 4. Suivi et évaluation • Mettre en place des indicateurs pour mesurer l'impact (ratio m³/nuitée avant et après sensibilisation et installation de matériel).	
Appui souhaitable des partenaires *OT, Gîtes de France, PNR, CCI, etc.* Relai d'information	
Suivi • Structure touristique touchée • Evolution du ratio m³/nuitée	
Temporalité • Premier semestre 2026 : Stratégie de communication avec un premier volet livré en avance pour permettre une diffusion avant la saison touristique • Second semestre 2026 (à partir de mai) : diffusion des supports • Premiers trimestres 2027-2028 : Réédition des supports et adaptation de la stratégie de diffusion • Seconds semestres 2027-2028 : Evaluation	

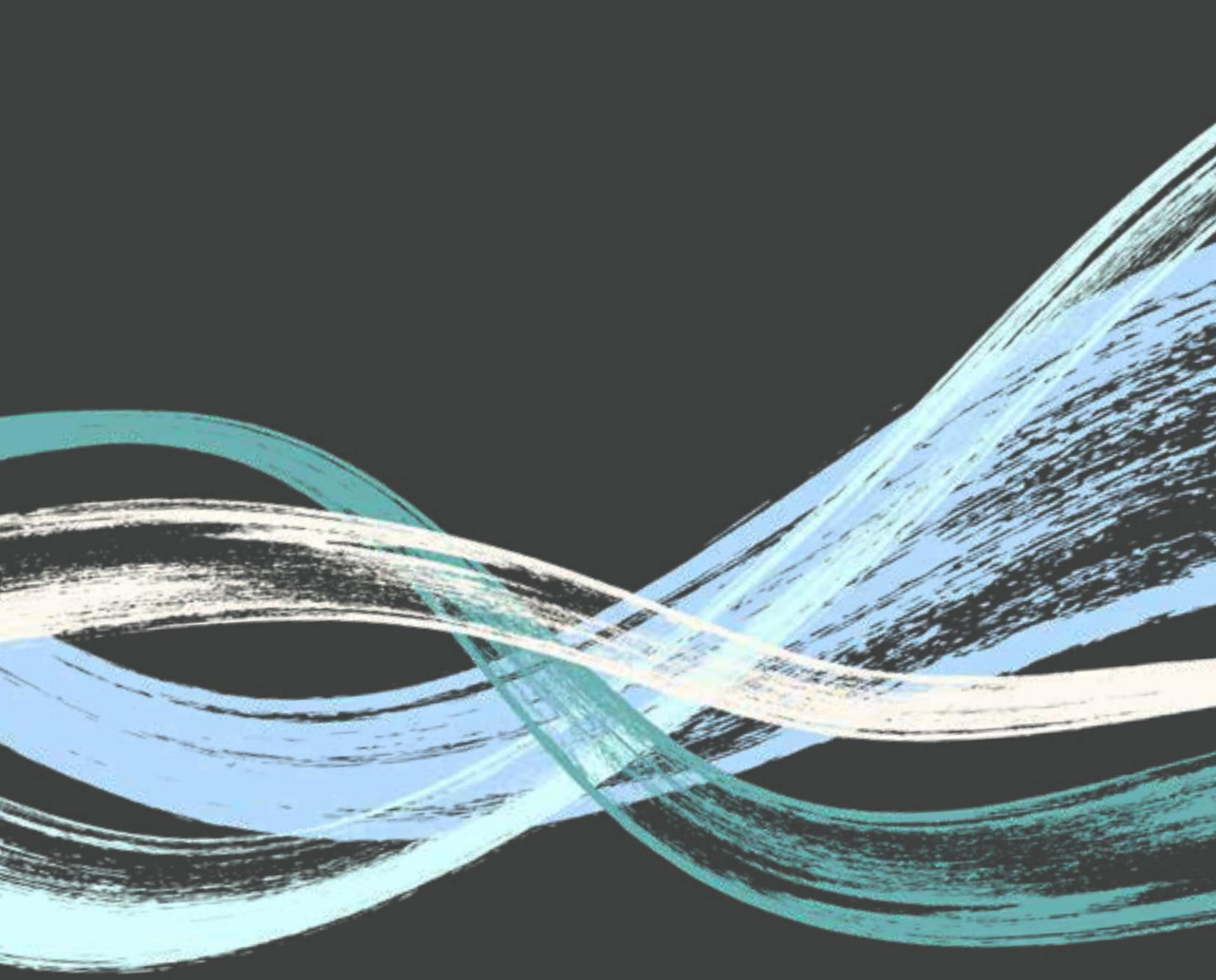
IV. Conclusion

Le programme EcoDrôme II constitue une nouvelle étape dans la mise en œuvre de la stratégie de sobriété portée par le SAGE Drôme et portée par le Syndicat. Il s'appuie sur les enseignements du premier programme pour proposer des actions plus structurées, mieux ciblées et davantage orientées vers l'accompagnement des changements de pratiques.

En mobilisant l'ensemble des usagers de la ressource – habitants, scolaires, collectivités, professionnels et acteurs du tourisme – le programme vise à inscrire durablement la sobriété en eau dans les comportements individuels et les pratiques collectives. Cette approche repose sur la complémentarité entre sensibilisation, accompagnement technique, partage d'expériences et déploiement de solutions concrètes, afin de favoriser des économies d'eau mesurables tout en renforçant la résilience du territoire face aux effets du changement climatique.

La réussite d'EcoDrôme II reposera sur une forte mobilisation des partenaires, une coordination étroite des actions menées à l'échelle du bassin versant et une évaluation régulière des résultats obtenus. Les indicateurs de suivi permettront d'ajuster les actions au fil du programme, de valoriser les initiatives les plus efficaces et de diffuser les retours d'expérience.

Au-delà des volumes d'eau économisés, EcoDrôme II a pour ambition de faire évoluer durablement les pratiques et de renforcer une culture commune de la sobriété. Cette dynamique collective constitue un levier essentiel pour préserver la ressource en eau, garantir les usages prioritaires et maintenir l'équilibre des milieux aquatiques dans un contexte de changement climatique. Cette ambition s'inscrit pleinement dans les orientations du SAGE Drôme et contribue à construire un territoire plus résilient, solidaire et responsable face aux défis à venir.



www.riviere-drome.fr

Rivière Drôme
le Syndicat